

## PAGES SPECIALES

### VAL D'OISE

Revue des Parents n° 419  
Septembre 2018

#### ACTU 95

« Du nouveau au CDPE 95 »

Sommaire :.../...

Tout d'abord je commencerais par remercier Bruno qui, après pratiquement 10ans, a quitté la présidence du CDPE.

10 ans de luttas et de victoires pour les enfants du Val d'Oise et aussi d'Ile de France. Je ne vais pas me lancer dans une énumération de ces victoires mais vous les connaissez toutes et tous.

Le 1<sup>er</sup> juin à notre congrès ont été élus 11 nouveaux administratrices et administrateurs, ce qui nous permet d'avoir un Conseil d'administration à 24 membres. Un CA complet ne nous était plus arrivé depuis plusieurs années, donc bienvenue aux nouveaux membres. Les administratrices et administrateurs vont continuer dans la défense des droits des enfants et des parents dans tout le département. Vous aurez l'occasion de les voir ou de les lire quand ils rentreront en contact avec vous, n'hésitez pas non plus à nous solliciter si vous avez besoin d'aide, de conseils...

Le CA est articulé autour de 3 pôles :

1 pôle éducation - 1 pôle Secrétariat - 1 pôle Trésorerie

Le Bureau est composé de :

Président : Didier ARLOT

Vice-Président : Philippe RENO

Secrétaire Générale : Mariam RAHHALI

Trésorière Générale : Béatrice ZAMI

Trésorière Générale Adjointe : Asma SAKOUR

ACTU 95

*Du nouveau au  
CDPE 95*  
PAGE I & II

Adhésion en ligne  
PAGE III

Locaux et permanences-  
PAGE IV

Info MAE  
PAGE IV

Les administrateurs :

<b>BAETA</b>	<b>Yolande</b>	<b>LARUEE-JEAN</b>	<b>Patricia</b>
<b>BAUER</b>	<b>Stéphane</b>	<b>LE BERRE</b>	<b>Carla</b>
<b>BOUAZIZI</b>	<b>Ali</b>	<b>LOREAU</b>	<b>Anouk</b>
<b>BRISEBARRE</b>	<b>Bruno</b>	<b>MARIE</b>	<b>Béatrice</b>
<b>FIDI</b>	<b>Patricia</b>	<b>MAZOUÉ</b>	<b>Patrick</b>
<b>GUEBGHID</b>	<b>Céline</b>	<b>MEZIANI</b>	<b>Nadia</b>
<b>GUILCHER</b>	<b>Claire</b>	<b>OUCHEN</b>	<b>Sarah</b>
<b>JACQUEMART</b>	<b>Guy</b>	<b>RICHARD</b>	<b>Mikaël</b>
<b>JALLET</b>	<b>Christelle</b>	<b>VIRY</b>	<b>Christine</b>

Cette année pour la première fois nous mettons en place l'adhésion en ligne sur le site d'Hello Asso, une explication vous est donnée dans les pages suivantes.

Nous sommes au début d'une nouvelle année scolaire, pensons à distribuer les bulletins FCPE et MAE même dans les écoles proches où nous ne sommes pas représentés.

Les élections vont arriver rapidement, essayons de déposer des listes FCPE dans le maximum d'établissement. Aidons une école, un collège, un lycée quand il n'y a que des nouveaux parents pour préparer et déposer des listes. Une liste peut être déposée à partir de 2 parents. Bien sûr nous serons présents si vous avez besoin de soutien, ainsi que Christèle notre secrétaire.

Une circulaire sera disponible à la rentrée pour vous aider dans les démarches, si vous ne la recevez pas demandez la.

Bonne rentrée et bonne année scolaire pour nos Enfants et pour leurs Parents.

Didier ARLOT  
Président du CDPE95

## ADHESION EN LIGNE chez HELLO ASSO

### Qu'est ce que HELLO ASSO ?

C'est une plateforme internet totalement gratuite qui permet aux associations de se présenter au grand public et ainsi exposer les buts, activités afin de susciter l'envie soit d'adhérer soit de faire un don soit de participer à un événement qu'il soit gratuit ou payant.

**Comment HELLO ASSO peut survivre ?**  
HELLO ASSO ne vit que des dons que veulent bien laisser chaque visiteur sur le site.

**Comment les associations se financent-elle à travers HELLO ASSO ?**

A chaque adhésion, achat en ligne d'un billet pour une activité, dons en ligne (de préférence sur un projet) : un paiement hautement sécurisé SSL (Secure Socket Layer) est en place entre le particulier et la banque.

(adhérents, souscripteurs) est renvoyé sous forme de fichier excel et un transfert des sommes vers le compte de l'association.

### La gestion des adhésions:

Le reversement des cotisations se fait le 10 du mois.

Lorsqu'une personne souhaite adhérer, un formulaire d'adhésion se présente à lui avec une explication sur son intérêt à lui d'adhérer (et lui permettre de télécharger un dépliant qu'il pourra lire et conserver.

**ATTENTION : La part locale devra être perçu directement par les conseils locaux.**

<https://www.helloasso.com/associations/fcpe-95-cdpe-du-val-d-oise/>

Au bout d'un mois, l'ensemble des inscriptions



### Adhésion 2018

par **FCPE 95 - CDPE du Val d Oise**

📅 Adhésion valable du 01/09/2017 au 30/06/2018

🛒 **Choix de l'adhésion**    👤 Adhérents    📄 Récapitulatif    ✅ Finalisation

**Adhésion de base**

📌 Ouvre droit à une réduction d'impôt

Cette adhésion comprend une part de cotisation nationale + une part de cotisation départementale. Vous pouvez faire par la suite le choix de recevoir ou pas la revue des parents. Vous recevrez un reçu.

**14,00 €**    0 ▼

Avez vous un code promo ?

Attention, les codes promo ne sont pas valables pour les dons.

**Ajouter**

Souhaitez-vous ajouter un don à **FCPE 95 - CDPE du Val d Oise** en plus de votre adhésion ?

Pas de don   
 5 €   
 10 €   
 20 €   
 Montant de votre choix :

**Montant à payer pour la durée de l'adhésion :** 0,00 €

📌 Votre don ne vous coûtera que **0,00 €** après réduction fiscale

## LOCAUX ET PERMANENCES

Suite au déménagement de septembre 2017, nous avons deux bureaux :

### A CERGY :

6 Place du Ponceau -  
95000 Cergy  
Tél: 01 30 32 67 67

Nous sommes situé sur la place de Ponceau, pour y accéder vous devez vous garer rue du ponceau, puis prendre des escaliers extérieurs (2 étages). Notre local est à proximité de la Passerelle qui surplombe l'avenue du Nord.

Notre boîte aux lettres est à l'entrée du LCR du Ponceau.

### Les permanences sont :

Lundi et Vendredi de 10h à 17h.  
Les 2èmes et 4èmes mercredi du mois de 10h à 17h

### A SARCELLES :

47/51 Ave de la division Leclerc 95200  
Sarcelles  
Tel: 01 39 90 17 59

Nous sommes situé au croisement de l'avenue du 8 mai et de l'avenue de la division Leclerc (en face du restaurant Plancha Grill) Le bâtiment s'appelle (Le Pôle Leclerc)

**Nous avons un parking privé.**

### Les permanences sont :

Mardi de 10h à 17h.  
Les 1ers, 3èmes et 5ème mercredi du mois

Si vous envoyez un courrier recommandé, pensez à rajouter à l'attention de Mme Poirier, afin que Christèle puisse les récupérer à la poste.

### Pour les permanences Administrateurs,

le samedi matin de 10h à 12h : contactez le CDPE ou consultez le site.

**L'ASSURANCE SCOLAIRE EST INDISPENSABLE !**

**LA FCPE RECOMMANDE EXCLUSIVEMENT LA MAE ?**



**Victime ou responsable d'un accident, votre enfant est couvert à l'école et sur son trajet.**

**Adhérez avec les documents distribués avec les bulletins d'adhésion FCPE dans votre établissement ou sur leur site : [www.mae.fr](http://www.mae.fr)**